



2015 DU 110 Dénomination rue Edouard Glissant (20e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Edouard Glissant, romancier, poète et essayiste, en attribuant son nom à la voie publique identifiée par l'indicatif EI/20, créée dans le cadre de l'aménagement de la Porte de Montreuil à Paris (20e).

Edouard Glissant naît à Sainte-Marie à la Martinique le 21 septembre 1928.

Après son cycle secondaire au lycée Schœlcher de Fort-de-France où il aura fait la rencontre du jeune professeur Aimé Césaire, il part pour la Métropole en 1946 afin d'y suivre des études supérieures de philosophie à la Sorbonne et d'ethnologie au Musée de l'Homme. A Paris, où il se lie d'amitié avec l'étudiant Frantz Fanon, il s'ouvre à la vie intellectuelle et poursuit le travail d'écriture initié sur son île. Diplômé en philosophie puis ethnologie, il se fait connaître avec les poèmes *Un champ d'îles* (1953), suivi par *La terre inquiète* (1955), *Les Indes* et son essai *Soleil de la conscience* (1956). Il se distingue également lors du Congrès international des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne (1956) et à Rome (1959). Il publie en outre de nombreux articles au sein de la revue *Les lettres nouvelles* avant d'en intégrer le comité directeur et collabore à la revue *Présence africaine*. En novembre 1958, le prix Renaudot vient consacrer sa renommée en récompensant son premier roman, *La Lézarde*.

Ecrivain engagé, Edouard Glissant réagit activement à l'insurrection de Budapest de 1956 au sein du Cercle international des intellectuels révolutionnaires. Anticolonialiste affirmé, il se manifeste d'abord par le biais de débats littéraires et culturels ou dans *Présence africaine*, puis par la voie du militantisme au sein du Front antillo-guyanais qu'il fonde notamment avec l'écrivain poète Paul Nègre. Jugé trop subversif, le mouvement autonomiste est dissout en 1961 et l'écrivain est interdit de séjour aux Antilles et assigné à résidence en Métropole. En 1964, il dédie à son ami poète récemment disparu son deuxième roman, *Le quatrième siècle*, salué par le prix international Charles Veillon.

En 1965, Edouard Glissant rentre à la Martinique et s'y installe. En 1967, il fonde à Fort-de-France l'Institut martiniquais d'études, espace d'enseignement et d'échanges culturels, et crée en 1971 la revue *Acoma* qu'il envisage comme une tribune de la réflexion menée par les antillais sur leur société. Ce retour en terre natale marque également l'enrichissement de son œuvre par des créations littéraires variées : les poèmes *L'intention poétique* (1969) et *Boises, histoire naturelle d'une aridité* (1979), les romans *Malemort* (1975) et *La case du commandeur* (1981), la pièce de théâtre *Monsieur Toussaint* retraçant l'épopée de Toussaint Louverture (1977) et l'essai marquant *Le discours antillais* (1981) qui propose un panorama historique, anthropologique, sociologique et littéraire de la réalité antillaise.

Les années 1980 et décennies suivantes vont consacrer le rayonnement international d'Edouard Glissant. Titulaire d'un doctorat ès lettres depuis 1980, il prend la direction du périodique *Le Courrier de*

l'Unesco de 1982 à 1988. Puis il retourne à l'enseignement avec un poste de « Distinguished Professor » à la Louisiana State University de Bâton Rouge où il dirige le centre d'études françaises et francophones. Il occupe ensuite la chaire de littérature française à la City University of New York. De nombreux colloques internationaux qui lui sont consacrés, dont « Horizons d'Edouard Glissant » à Porto (1990) ou « Poétiques d'Edouard Glissant » à la Sorbonne (1998), témoignent également de son audience à travers le monde.

L'œuvre glissantienne poursuit parallèlement son essor. Le romancier produit notamment *Mahogany* (1987) et *Tout-Monde* (1993). C'est toutefois en tant qu'essayiste qu'il met en lumière une pensée de plus en plus riche et affinée, nourrie du monde et du brassage de ses diversités, à travers des écrits majeurs tels que *Poétique de la Relation* (1990), *Traité du Tout-Monde* (1997), *La cohée du Lamentin* (2005), *Une nouvelle région du monde* (2006) ou *Philosophie de la Relation* (2009). L'essai *Mémoires des esclavages* (2007) vient en outre marquer son attachement à l'entreprise mémorielle autour de la traite négrière.

En 2006, Edouard Glissant livre son ultime création institutionnelle, l'Institut du Tout-Monde, fondé avec le soutien du Conseil régional d'Île-de-France et du Ministère de l'Outre-Mer. Cristallisation de ses concepts fondamentaux, « Relation » et « Tout-Monde », cette entité se veut un lieu dédié à la créolisation, aux rencontres, aux échanges des cultures, des imaginaires, des écritures du monde. Vaste réseau culturel, l'Institut est à l'origine de multiples initiatives dont l'organisation d'ateliers, de séminaires et de rencontres poétiques ou l'attribution du Prix et de la Bourse Edouard Glissant ainsi que du Prix Carbet de la Caraïbe et du Tout-Monde.

En novembre 2010, Edouard Glissant apparaît en public pour la dernière fois à l'occasion de l'hommage qui lui est rendu au théâtre de l'Odéon autour d'une anthologie de la poésie du Tout-Monde. Il décède à l'hôpital Georges Pompidou à Paris (15e) le 3 février 2011.

Il était Docteur Honoris Causa auprès de la York University de Toronto, de la West Indies University de Trinidad et de l'Université de Bologne et président honoraire du Parlement international des écrivains.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 5 février 2015 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Aussi, si vous en êtes d'accord, la dénomination « rue Edouard Glissant » sera attribuée à la voie publique identifiée par l'indicatif EI/20, commençant rue des Docteurs Déjérine et finissant place de la Porte de Montreuil à Paris (20e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs. Cette délibération sera adoptée en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2015 DU 110 : Dénomination rue Edouard Glissant (20e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « rue Edouard Glissant » à la voie publique identifiée par l'indicatif EI/20, commençant rue des Docteurs Déjérine et finissant place de la Porte de Montreuil à Paris (20e) ;

Vu le plan annexé au présent projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « rue Edouard Glissant » est attribuée à la voie publique identifiée par l'indicatif EI/20, commençant rue des Docteurs Déjérine et finissant place de la Porte de Montreuil à Paris (20e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération en date du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.